

## **COMMENT INTÉGRER LA FORMATION HMONP DE L'ENSACF À PARTIR DE LA RENTRÉE 2025 ?**

→ En nous faisant parvenir un dossier de candidature avant le 17 septembre 2025.

## **COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION HMONP À L'ENSACF ?**

→ La formation se déroule sur 12 mois, du mois de novembre de l'année N au mois de novembre de l'année N+1.

### **Pour l'année universitaire 2025-2026 :**

- Un séminaire de rentrée à l'ENSACF les jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2025
- Des cours à distance 20 vendredis entre le 28 novembre 2025 et le 12 juin 2026
- Une mise en situation professionnelle au minimum d'une durée de 6 mois à temps plein dans une structure d'accueil entre le 1<sup>er</sup> septembre 2025 et le 15 juillet 2026
- Des soutenances à l'ENSACF en novembre 2026

---

## **DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA FORMATION HMONP 2025-2026**

La formation est accessible aux Architectes diplômés d'État sur dossier, après examen par une commission composée des directeurs d'études de la formation HMONP et d'architectes désignés par le Conseil régional de l'Ordre des architectes. Cette commission se réunit au début du mois d'octobre. Elle examine également les candidatures des ADE souhaitant intégrer la formation par la voie de la dispense de Mise en situation professionnelle. Cette commission attribue également un directeur d'études à chaque ADE. À l'issue de la commission, les décisions sont immédiatement notifiées par courriel aux ADE candidats. Les candidats admis doivent alors faire parvenir leur règlement par chèque ou par virement à l'ENSACF (contact : [claudette.longet@clermont-fd.archi.fr](mailto:claudette.longet@clermont-fd.archi.fr)).

### **Composition du dossier :**

Le dossier est transmis uniquement en format numérique inférieur à 20 Mo, avec la nomenclature : NOM\_prenom\_porfolio et doit être composé :

- d'une lettre de motivation ;
- d'un CV ;
- d'un book ;
- du contrat de travail relatif à la période de mise en situation professionnelle ;
- des contrats de travail pour les ADE candidats à la formation par la voie de la dispense de MSP justifiant 3 années d'exercice dans le domaine de la maîtrise d'œuvre ;
- du formulaire d'inscription.

### **Échéance :**

Le dossier doit parvenir à l'ENSACF avant le 17 septembre 2025 par courriel à : [claudette.longet@clermont-fd.archi.fr](mailto:claudette.longet@clermont-fd.archi.fr) et [helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr](mailto:helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET NON CONFORME AU FORMAT DEMANDÉ  
OU REMIS APRÈS CETTE DATE SERA REFUSÉ.**

## CALENDRIER

### Séminaire de rentrée à l'ENSACF

→ Jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2025

### Séminaires à distance :

→ Du vendredi 28 novembre 2025  
au vendredi 12 juin 2026

### Rendu du mémoire :

→ Le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2026  
au directeur d'études  
→ Le vendredi 2 octobre 2026  
à l'administration de l'ENSACF

### Soutenances :

→ Semaine du 16 au 20 novembre 2026

## VOS INTERLOCUTEURS

**Responsable pédagogique :** Frédéric Martinet

→ [Frederic.MARTINET@clermont-fd.archi.fr](mailto:Frederic.MARTINET@clermont-fd.archi.fr)

**Responsable administrative :** Hélène Guicquéro

→ [helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr](mailto:helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr)

**Assistante :** Claudette Longet

→ [claudette.longet@clermont-fd.archi.fr](mailto:claudette.longet@clermont-fd.archi.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ensa** | **UCA**  
CLERMONT-FERRAND | UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

85 rue du Docteur Bousquet, CS 30542, 63028 Clermont-Ferrand CEDEX 2  
tél. +33 (0) 4 73 34 71 50 / [www.clermont-fd.archi.fr](http://www.clermont-fd.archi.fr)